

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 13/07/2023
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 13/07/2023
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 065
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20230703-2023JUIL13_334-DE
		5.2 l'assemblée

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

2

Séance Publique ordinaire du **3 juillet 2023**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, le trois juillet à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 23 juin 2023, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, MM. Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Mmes Françoise LACAPERE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Sylvie ACHÉ
Mme Sylvie COUDERC
M. Ghislain de FLAUJAC
Mme Laurianne DUCASSÉ
M. Frank GOBBATO
Mme Claire TRAMOND

Ont donné procuration :

Mme Sylvie ACHÉ à M. Julien PELLICER
Mme Sylvie COUDERC à Mme Patricia MARROCQ
M. Ghislain de FLAUJAC à Mme Christiane PREVITALI
Mme Laurianne DUCASSÉ à Mme Danièle LAPORTE
M. Frank GOBBATO à Mme Muriel AVID
Mme Claire TRAMOND à M. Jean-Yves DELACOSTE

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Loïc DÉSANGLES

Objet : Décisions adoptées par Monsieur le Maire du 5 mai au 13 juin 2023

RAPPORTEUR : Xavier BALLENGHIEN, Maire

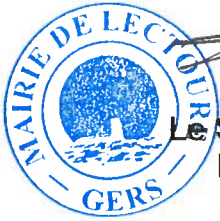
Conformément aux dispositions de l'article L
des Collectivités Territoriales et à la délibération du
du 16 octobre 2021, Monsieur le Maire informe l'assemblée
du 5 mai au 13 juin 2023.

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Publié le
ID : 032-213202088-20230703-2023JUIL13_334-DE

NUMERO	DATE	TITRE
2023.31	10.05.23	La Commune a décidé de renouveler la location du terrain sis Avenue Ville de Saint Louis cadastré section CK 654, d'une superficie de 412 m ² , pour une durée de 3 ans, soit du 1 ^{er} mai 2023 au 30 avril 2026, à Madame Monique Tremoulet domiciliée 10 rue du Guichet. Le loyer annuel inchangé s'établit à 50 €
2023.32	16.05.23	La commune a décidé de signer avec la Société SARL CARS TEYSSIE, sise Z.I. de Naudet à LECTOURE (32700), un devis pour le transport des élèves des écoles et collèges de Lectoure à la piscine du camping du lac des 3 Vallées durant la période du 22 mai au 30 juin 2023 selon un planning défini à l'avance. Le coût de la prestation s'élève à : <ul style="list-style-type: none"> - 115 € TTC l'aller/retour avec un autocar de 22 places, - 125 € TTC l'aller/retour avec un autocar de 33 places - 135 € TTC l'aller/retour avec un autocar de 53 places - et à 150 € TTC l'aller/retour avec un autocar de 63 places.
2023.33	22.05.23	La Commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 10 Rue des Capucins (CK 482 et 481) appartenant à Monsieur Philippe CAJAL, proposé par Maître Corentine ROUX- QUEMERE.
2023.34	22.05.23	La Commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 9 Rue du 14 Juillet (CK 265) appartenant à Monsieur Gérald BENJAMIN proposé par Maître Corentine ROUX-QUEMERE.
2023.35	22.05.23	La Commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 13 Rue de l'Abbé Tournier (CK 153) appartenant à Mme Sylvia LAPEIRONNIE, proposé par Maître Jean-Charles PETIT.
2023.36	22.05.23	La Commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 3 Avenue Simone Nux (BT 77, 240, 242) appartenant à l'indivision SALAND, proposé par Maître Corinne PODECHARD.
2023.37	22.05.23	La Commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 71 Rue Nationale (CK 258) appartenant à Mme Brigitte CLERICO, proposé par Maître Marc GAUTHIER d'AUNOUS de ROQUEBRUNE.
2023.38	22.05.23	La Commune a décidé de confier à la SARL Planète Jeux Sud-Ouest sise 52 avenue de la Rijole, ZI du Pic, 09 100 PAMIERS, les travaux de rénovation de l'aire de jeux de Bagatelle pour un montant de à 12 611, 70 € TTC.
2023.39	13.06.23	La commune a décidé de signer avec la Compagnie « Gilles BOUILLON », sise à MARSOLAN (32 700), un contrat définissant les modalités d'organisation du spectacle intitulé « Vania ! », le 9 août 2023 à 20h30 dans la cour de l'ancienne école Bladé. Le coût de cette prestation s'élève à 1 500 € HT soit 1 582,50 € TTC, auquel se rajoutent les frais de restauration pour 3 personnes le midi et pour 7 personnes le soir.
2023.40	13.06.23	La Commune a décidé de signer avec le Conseil Départemental (direction des archives départementales) du Gers, sis Route de Pessan, à Auch (32), la convention de prêt à titre gracieux de 6 carnets de notes et dessin d'Eugène Camoreyt pour l'exposition « Passés (re) composés – l'archéologie dans le Gers au XIX ^{ème} siècle » qui se tiendra du 16 juin au 17 septembre 2023 aux Archives départementales.

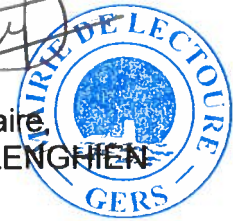
le conseil municipal prend acte de la communication.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,




Le Secrétaire de séance,
Loïc DÉSANGLES


Le Maire,
Xavier BALENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le **13 JUIL. 2023**
et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : **13 JUIL. 2023**